



Info-Alerte n° 2436 du 1^{er} septembre 2021



FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ : Toujours plus de litiges

Depuis bientôt 15 ans le consommateur « bénéficie » de l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence. Dans la pratique, cela s'est traduit par une exposition plus forte du consommateur aux pratiques commerciales douteuses de certains fournisseurs.

À ce titre, le rapport annuel du **Médiateur national de l'énergie** est révélateur. En 2020 il a enregistré une augmentation de 19 % du nombre de saisines.

Les trois sociétés présentes sur le podium des réclamations sont : **ENI, ENGIE, et TOTAL DIRECT ENERGIE.**

Si vous êtes démarché par un membre de ce trio de choc, ne manquez pas d'évoquer ce constat et de demander à votre interlocuteur des explications. Gageons qu'il raccrochera rapidement...



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)